

La CSQ a organisé un Forum ayant comme titre "Prévenir et Guérir par L'ORGANISATION DU TRAVAIL", les 2 et 3 février 2017, où étaient rassemblées près de 230 personnes des différents réseaux dont SST, condition des femmes, des jeunes et de l'action sociopolitique. Nous étions quatre représentantes et représentant de notre syndicat soit Jocelyne Allaire, Brigitte Larouche, Mireille Laroche et Sylvain Desjardins. Ce fut très intéressant comme exercice. Comme l'expliquait les organisateurs, le contexte de travail est caractérisé par la recherche constante d'efficacité, la rapidité des changements et les exigences multiples doivent être exécutées dans un court délai ce qui entraîne nécessairement une augmentation du rythme de travail. Par conséquent, la charge de travail a subi une augmentation quantitative et qualitative pouvant entraîner des problèmes de surcharge de travail.

Qui plus est, plusieurs recherches et écrits concernant les problèmes de santé mentale au travail ont démontré que l'organisation du travail est la cause de problèmes de santé tels que le stress aigu et chronique, l'épuisement professionnel, la détresse psychologique, la dépression, le désespoir et les idéations suicidaires.

Nous avons discuté de l'organisation du travail, de la charge de travail, de la précarité (l'emploi typique et l'emploi atypique, précaire ou non, tel que défini par Bernier (2008)).

En terminant, un élément important est ressorti pour nous; pour un même corps d'emploi, ce qui est considéré pour l'un comme une surcharge de travail peut être considéré par l'autre comme tout à fait gérable.

En ce qui concerne le SPPLPB, nous devons développer des outils pour comprendre comment chaque membre vit sa tâche de

travail. Cela, en nous aidant à repérer les indignations et les volontés réelles de changement présentes dans le milieu de travail, comprendre les diverses stratégies défensives, individuelles et collectives utilisées par les membres dans un but de survie, comprendre les diverses stratégies organisationnelles déployées par l'employeur pour maximiser à outrance le rendement des personnes salariées.

Il a été demandé que la centrale soutienne davantage les membres et la structure syndicale afin qu'ils soient mieux outillés pour :

- ➔ Identifier et prévenir les problèmes liés à l'organisation du travail, à l'autonomie professionnelle, à la gestion des ressources humaines et à la santé physique et mentale au travail;
- ➔ Proposer des pistes de solution à ces problèmes

Une meilleure compréhension de la réalité vécue de la surcharge chez nos membres devrait nous permettre de mieux identifier les solutions, comme les différents panelistes nous le rappelais «*Tout ne trouve pas réponse dans nos conventions*».

Les conférencières et conférenciers :

M. Daniel Mercure, professeur titulaire, département de sociologie, Université Laval
Nouvelles formes d'organisation du travail : vers plus de précarité et de surcharge de travail

Volet de la surcharge de travail

M. Pierre-Sébastien Fournier, professeur titulaire, département de management, Université Laval

Partage d'expériences :

Manon Marcil, Syndicat des technicien(ne)s et professionnel(le)s de Lanaudière-Le Bouclier-CSQ, F4S

Éric Cyr, Syndicat du personnel professionnel du Cégep Beauce-Appalaches (CSQ), FPPC

Carol Beaupré, Syndicat des professionnelles et professionnels de la Montérégie (CSQ), FPPE

Volet de la précarité

M. Angelo Soares, professeur titulaire, département d'organisation et de ressources humaines, Université du Québec à Montréal.

Partage d'expériences

Renée Bibeau, Syndicat du personnel technique et administratif de la C.S. de la Région-de-Sherbrooke (CSQ), FPSS

Micheline Barriault, Syndicat des infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes de l'Est du Québec (CSQ), FSQ

Sabrina Bonenfant et Annie-Christine Tardif, Syndicat de l'enseignement de la région de Québec (SERQ), FSE

Panel d'expertes et d'expert : quelques pistes d'actions

Panel composé de **Mme Geneviève Baril Gingras**, professeure titulaire, département des relations industrielles, Université Laval

Mme Marie-Noëlle Albert, professeure, secteur disciplinaire des sciences de la gestion, Université du Québec à Rimouski.

Conclusion du Forum par la présidente de la CSQ, Mme Louise Chabot

Sylvain Desjardins
Responsable du dossier régional SST / SPPLPB